

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR7200668 - La Vézère

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">10</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)      1.2 Code du site FR7200668      1.3 Appellation du site La Vézère

1.4 Date de compilation 30/11/1995      1.5 Date d'actualisation 25/02/2021

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr">www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/07/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331419>

### Explication(s) :

Docob mis à jour sur la base du Docob (2018) La consultation des collectivités n'a pas encore été engagée ; le périmètre renseigné au FSD est celui validé au Copil, qui n'a pas encore été communiqué à la DEB/MNHN tant que la consultation n'a pas eu lieu.

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 1,21896°

**Latitude** : 45,09064°

### 2.2 Superficie totale

1677 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

0%

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
24	Dordogne	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
24014	AUBAS
24067	BUGUE
24076	CAMPAGNE
24130	CONDAT-SUR-VEZERE
24172	EYZIES
24175	FARGES
24179	FEUILLADE
24229	LARDIN-SAINT-LAZARE
24240	LIMEUIL
24291	MONTIGNAC
24321	PAZAYAC
24326	PEYZAC-LE-MOUSTIER

24388	SAINT-CHAMASSY
24443	SAINT-LEON-SUR-VEZERE
24531	SERGEAC
24547	TERRASSON-LAVILLEDIEU
24552	THONAC
24559	TURSAC
24563	VALOJOUXX

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		1,21 (0,07 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,73 (0,04 %)		M	D			
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		1,25 (0,07 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		54,25 (3,24 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">3270</a> <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		7,36 (0,44 %)		M	B	C	C	C
<a href="#">5110</a> <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,01 (0 %)		M	D			
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0 (0 %)		M	D			
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,15 (0,01 %)		M	C	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		12,2 (0,73 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">6220</a> <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	0,01 (0 %)		M	C	C	B	B
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	0,12 (0,01 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,74 (0,04 %)		M	C	C	B	C

<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		14,37 (0,86 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		288,06 (17,2 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	1,35 (0,08 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		11,5 (0,69 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,03 (0 %)		M	D			
<a href="#">8310</a> <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0,29 (0,02 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	19,39 (1,16 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">9150</a> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		12,32 (0,74 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	29,24 (1,75 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9340</a> <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		3,87 (0,23 %)		M	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C

I	1046	<a href="#">Gomphus graslinii</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1065	<a href="#">Euphydrys aurinia</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1087	<a href="#">Rosalia alpina</a>	p			i	P	DD	D			
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1095	<a href="#">Petromyzon marinus</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1099	<a href="#">Lampetra fluviatilis</a>	r			i	P	DD	D			
F	1102	<a href="#">Alosa alosa</a>	r			i	V	DD	C	C	C	C
F	1106	<a href="#">Salmo salar</a>	r			i	V	DD	C	C	C	C
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	5339	<a href="#">Rhodeus amarus</a>	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	6150	<a href="#">Parachondrostoma toxostoma</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
						C R V P							

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	18,11 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,34 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2,01 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0,77 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	34,86 %
N14 : Prairies améliorées	1,18 %
N15 : Autres terres arables	11,89 %
N16 : Forêts caducifoliées	20,08 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	0,29 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5,86 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1,71 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,77 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2,13 %

### Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 « La Vézère » comprend :

- le cours de la rivière où l'on trouve les herbiers aquatiques, la végétation des berges, des boisements alluviaux mais aussi les habitats de vie des espèces d'intérêt communautaire comme les poissons, les libellules, la loutre d'Europe ;
- la vallée avec des habitats agro-pastoraux comme les prairies humides et les espèces associées : les papillons, les libellules ;
- des versants rocheux et boisés.

#### Vulnérabilité

: Les principales menaces qui impactent les habitats de la vallée de la Vézère sont l'abandon des systèmes pastoraux (remplacés par les grandes cultures) et le contexte de la rivière Vézère qui ne permet pas l'expression forte d'habitats liés à la dynamique fluviale.

La dynamique alluviale est fortement contrainte par la présence de barrages transversaux à l'amont, affectant principalement les habitats d'herbiers, de boisements alluviaux et de grèves.

Les habitats de grèves, ils sont peu nombreux et essentiellement situés vers l'aval du site. Leur répartition est conditionnée par la rareté d'une dynamique sédimentaire due principalement au fractionnement de la Vézère (présence de barrages à l'amont qui piègent la charge solide) et à la vidange sédimentaire subie à l'aval au profit de la Dordogne. La combinaison de ces phénomènes a contribué à approfondir le fond de la rivière (incision).

Les principales menaces qui impactent les habitats de prairies (6510) sont le risque de déprise agricole, de changement d'assolement (mise en culture) ou de plantation forestière au niveau des prairies de fauche et de pâturage.

D'autres menaces concernent des pratiques de gestion mal adaptées sur la végétation alluviale : non-respect de la végétation alluviale lors des travaux d'aménagement et des pratiques d'entretien sur les terrains riverains de la Vézère.

Il faut aussi signaler que certains de ces habitats sont très impactés par la colonisation par des espèces invasives dont la dissémination est favorisée lors des activités anthropiques (travaux d'apport de remblais, de déboisements, de défrichage, de dépôts de déchets verts et d'implantation d'espèces exotiques ornementales).

### 4.2 Qualité et importance

Présence de poissons migrateurs, parfois reproducteurs. 4 espèces piscicoles présentent un intérêt patrimonial fort pour le site, il s'agit de la Lamproie



marine, de la Lamproie fluviatile, de la Grande Alose et du Saumon atlantique (potentialités de reproduction).  
 Les habitats de prairies (6510) et espèces associées ont été définis comme des enjeux prioritaires du site, puisqu'ils représentent une surface importante (plus de 300 hectares), et que leur état est intimement lié aux pratiques agricoles. Une espèce d'odonate représente un enjeu patrimonial fort, il s'agit du Gomphe de Graslin.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		I
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		O
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A02.01	Intensification agricole		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		B
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public fluvial	23 %

### 4.5 Documentation

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Sites à faucon pèlerin	/	0%
38	Rivière Dordogne	/	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EPIDOR

Adresse : Place de le Laïcité 24250 Castelnaud-la-Chapelle

Courriel : f.moinot@eptb-dordogne.fr

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : FR7200668\_Docob  
Lien :  
[https://www.eptb-dordogne.fr/public/content\\_files/docob\\_vezere\\_t1.pdf](https://www.eptb-dordogne.fr/public/content_files/docob_vezere_t1.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation